Description de l'activité : Amélioration de la performance environnementale grâce à une approche sectorielle de la gestion rationnelle des substances chimiques toxiques

Objectif

Réduire le risque d'exposition à des substances chimiques dans l'environnement nord-américain en travaillant de façon stratégique avec les principaux secteurs industriels de l'ensemble de l'Amérique du Nord en vue d'améliorer la performance environnementale.

Justification

Le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) cherche à promouvoir une saine gestion des substances chimiques, tout en facilitant le déplacement transfrontalier de ces substances et des produits dérivés sans nuire à la santé humaine ou à l'environnement. Jusqu'à une période récente, le Groupe de travail sur la GRPC ((le « Groupe de travail ») axait ses travaux sur des substances chimiques bien précises. Ses membres reconnaissent qu'il est important de définir les nouveaux enjeux et d'en être informé, en adoptant des approches flexibles susceptibles d'avoir un impact à grande échelle, et en faisant participer davantage d'intervenants à leurs travaux. C'est pourquoi le Groupe de travail étend son approche à la détermination et à l'examen des problèmes liés à la gestion des substances chimiques dans les secteurs industriels, parallèlement à ses travaux en cours consacrés à certaines substances toxiques et à certains groupes de substances.

Grâce à des procédés de production plus efficaces, à des stratégies préventives, à des techniques et méthodes de production plus propres tout au long du cycle de vie des produits (qui minimisent le volume de déchets ou évitent d'en générer), les politiques et activités des entreprises et de l'industrie peuvent jouer un rôle important dans la réduction des effets sur l'utilisation des ressources et l'environnement. De plus en plus souvent, les entreprises mettent en œuvre volontairement des initiatives, en préconisant et en mettant en application leurs propres règlements et en assumant davantage de responsabilités, grâce à des activités ayant des impacts minimaux sur la santé humaine et l'environnement.

Le Groupe de travail s'appuiera sur les expériences passées en Amérique du Nord pour examiner les mécanismes de coopération trilatérale et encourager les membres de l'industrie à respecter les nouvelles normes environnementales mondiales. Ces travaux visent à améliorer la performance environnementale tout en élaborant davantage de stratégies de prévention de la pollution en Amérique du Nord.

Principaux volets de l'activité

Le Groupe de travail préconisera la formation de partenariats entre les gouvernements fédéraux et les administrations locales, l'industrie, les ONG et les collectivités afin d'améliorer les méthodes de gestion de l'environnement. On peut citer de nombreux exemples de partenariats fructueux qui ont entraîné une amélioration de la performance environnementale, et bénéficié par la suite à l'environnement, aux entreprises et aux collectivités participantes; ce fut le cas des efforts de prévention de la pollution qu'ont déployés les secteurs canadien et américain de

l'automobile, qui ont permis l'élimination des substances toxiques et ciblées à la source. Le Groupe de travail s'efforcera d'appliquer des modèles efficaces de gestion environnementale intégrée et de coopération entre secteurs public et privé afin de stimuler la mise en œuvre d'initiatives similaires à l'échelle nord-américaine.

Pour améliorer la performance environnementale des divers secteurs, il faudra peut-être offrir une série d'incitatifs réglementaires ou non réglementaires, et intervenir de façon ciblée tout au long du cycle de vie des produits : chaînes d'approvisionnement plus « vertes », produits de substitution plus sains, pratiques exemplaires, prévention de la pollution dans le cadre des procédés de production et élimination et/ou recyclage adéquats.

Ces travaux appuieront les travaux actuellement menés par la CCE, en particulier dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique. Le Groupe de travail a constaté que la gestion des déchets électroniques constituait une question présentant un intérêt pour les trois pays et s'emploiera à travailler de concert avec les Parties, de même qu'avec ceux chargés du programme de gestion des déchets dangereux de la CCE, à intégrer cette question dans le cadre de l'approche sectorielle. Dans ce domaine prioritaire, les activités entreprises seront liées aux objectifs des plans d'action régionaux nord-américains (PARNA) de la CCE, aux activités entreprises dans le cadre des projets de la CCE (*Amélioration de la performance environnementale*, *Promotion des achats écologiques* et *Canalisation des forces du marché en faveur de la durabilité de l'environnement*), ainsi qu'aux travaux visant les registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP). Dans la mesure du possible, les travaux devraient contribuer à l'établissement de l'Atlas environnemental nord-américain et/ou de rapports sur l'état de l'environnement.

Participation des intervenants

Les intervenants ont toujours été des participants clés aux activités de GRPC, notamment à celles des groupes d'étude et aux séances publiques organisées par le Groupe de travail. Celui-ci va maintenant collaborer plus activement avec les intervenants, en les incitant à s'associer à la gestion rationnelle des produits chimiques, notamment par un engagement à agir.

Parce que ce projet vise précisément à améliorer la performance environnementale des secteurs industriels, on prévoit constituer un premier groupe d'intervenants dans le secteur privé, en particulier au sein de l'industrie et des groupes industriels associés à des secteurs qui sont une source de préoccupation commune pour les trois pays.

Financement

Un des éléments clés des SDC (stratégies de dynamisation de la coopération) est la mise en œuvre de stratégies de financement, destinée à garantir l'aide de partenaires extérieurs et l'apport de ressources. Le Groupe de travail encouragera le Mexique (avec l'aide du Secrétariat de la CCE, s'il y a lieu) à poursuivre ses efforts dans le cadre des initiatives de GRPC, grâce à des réunions avec les organismes appropriés (FEM, BM, OPS, PNUE[1] et d'autres) susceptibles d'appuyer certains volets des travaux du programme.

[1] FEM : Fonds pour l'environnement mondial; BM : Banque mondiale; OPS : Organisation panaméricaine de la santé; PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Exemples de projets futurs

Groupe de travail sur la GRPC

Les projets futurs vont sans doute s'appuyer sur les succès obtenus par les programmes nationaux de chaque Partie, ainsi que sur les précédents travaux de la CCE consacrés aux secteurs de l'électronique et de l'automobile. Les travaux relatifs à des secteurs précis pourraient également appuyer les activités de réduction des risques que présentent les produits chimiques suscitant des préoccupations communes en Amérique du Nord. Toutefois, le Groupe de travail ou les intervenants pourraient envisager une multiplication des activités dans ces secteurs ou de nouveaux secteurs, en tenant compte :

- de la possibilité de créer des incitatifs destinés à améliorer la performance environnementale des secteurs industriels, par exemple les mécanismes non réglementaires comme les normes consensuelles;
- de la promotion des produits et services écologiques, et des achats à privilégier d'un point de vue écologique;
- de l'établissement d'approches de commercialisation visant à appuyer la protection de l'environnement;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'autres programmes et politiques de prévention de la pollution en Amérique du Nord (notamment axés sur le renforcement des programmes de recyclage à la fin du cycle de vie des produits), tout en visant l'harmonisation et la coopération à l'échelle du continent. Les efforts initiaux porteront sur les produits de nettoyage, le recyclage des batteries au plomb et la peinture pour automobiles en pulvérisateur.

Le Groupe de travail pourrait collaborer avec le Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP), afin de promouvoir l'écologisation de la conception des produits électroniques. Leurs travaux pourraient porter sur l'élaboration de normes volontaires, en particulier pour certaines substances chimiques comme les produits de substitution aux agents ignifuges bromés dans les cartes à circuits imprimés, la collaboration avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et/ou la promotion des achats de produits électroniques à privilégier du point de vue de l'environnement. D'autres travaux pourraient porter sur le recyclage, l'élimination rationnelle des déchets et l'amélioration du cadre réglementaire.

Le Groupe de travail pourrait appuyer les efforts constants mis en œuvre dans le cadre des programmes nationaux et du partenariat de la CCE avec l'industrie automobile nord-américaine en vue d'écologiser les chaînes d'approvisionnement internationales. Les chaînes d'approvisionnement de la quasi-totalité des multinationales de l'industrie automobile franchissent les frontières des pays nord-américains, et on pense que, dans cette industrie, il est possible d'obtenir de véritables avantages pour l'environnement grâce à une amélioration du rendement. D'autres travaux consacrés au secteur automobile pourraient porter sur l'utilisation de « pratiques exemplaires » de recyclage des batteries au plomb-acide et de la peinture pour automobiles en pulvérisateur.

En collaboration avec les participants au Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord (NAGPI, selon son acronyme anglais), la CCE a lancé un projet pilote en vue de promouvoir l'utilisation de produits de nettoyage écologiques dans les bureaux du gouvernement mexicain. Ce projet se poursuivra jusqu'à la fin de 2007. En s'inspirant des travaux entrepris dans le cadre de ce projet, le Groupe de travail pourrait participer à l'élaboration de normes consensuelles pour certains produits de nettoyage. De plus, la CCE entreprend des travaux avec le NAGPI en vue de promouvoir l'achat de fournitures de bureau écologiques et d'électricité verte.

Intervenants

La CCE travaillera dans un esprit d'ouverture, d'inclusion et de transparence. Pour ce faire, elle sollicitera la participation active aux initiatives de gestion des substances chimiques des intervenants suivants : industrie, entreprises, syndicats, ONG environnementales, organisations autochtones, établissements d'enseignement et autres membres de la société civile. Elle mettra notamment en œuvre un processus transparent de sélection des initiatives du programme de GRPC et d'établissement de priorités. Une des conditions essentielles à la mise en œuvre de ces projets est l'élaboration de stratégies permettant de trouver des ressources et des partenaires extérieurs.

La CCE sollicitera le soutien d'intervenants afin de déterminer les mesures à prendre dans le cadre des projets, et d'appuyer :

1. la diffusion d'information sur les achats à privilégier d'un point de vue écologique, incluant les produits électroniques et de nettoyage écologiques;
2. la participation à d'autres projets de la CCE, comme les chaînes d'approvisionnement écologiques dans l'industrie automobile;
3. la démonstration de « pratiques exemplaires » lors du recyclage des batteries au plomb-acide et de la peinture pour automobiles en pulvérisateur.

Liens avec les travaux réalisés par d'autres organisations internationales/en vertu d'autres accords internationaux

Les mesures qui soutiennent la gestion rationnelle des produits chimiques peuvent inclure des activités qui seront menées dans le contexte des travaux de la CCE et favoriser la collaboration dans le cadre d'initiatives bilatérales, trilatérales ou multilatérales menées dans les trois pays, à l'extérieur du contexte de la CCE (y compris par le truchement de la SAICM, du PNUE et de l'OCDE) et dans le cadre de mesures nationales. La CCE reconnaît que, si elle constitue une tribune idéale pour la collaboration tripartite pour l'étude des substances chimiques suscitant des préoccupations communes, ni sa structure ni ses ressources ne lui permettent de s'intéresser à toutes les questions relatives aux substances chimiques en Amérique du Nord. Par exemple, l'élaboration de normes volontaires consensuelles nécessitera la participation des organisations internationales de normalisation.

Annexe : Activités passées et prévues de la CCE pour soutenir le projet d'amélioration de la performance environnementale grâce à une approche sectorielle de la gestion rationnelle des produits chimiques

Contributions passées/présentes du Groupe de travail sur la GRPC, de la CCE et des Parties

Le Groupe de travail sur le mercure (dans le cadre du programme de GRPC) supervise les travaux visant à réduire l'exposition au mercure causée par les produits utilisés dans les hôpitaux mexicains. La CCE travaille avec l'organisation non gouvernementale Health Care without Harm en vue d'évaluer l'usage de mercure dans un hôpital pilote du Mexique, et de réduire ainsi l'usage de produits contenant du mercure dans l'établissement, et de faire des recommandations sur la façon dont ce projet pilote pourrait être appliqué à d'autres hôpitaux mexicains à plus grande échelle.

Le projet de Registre des rejets et transferts de polluants de la CCE fournit des données compatibles et comparables sur les émissions provenant de sources industrielles dans toute l'Amérique du Nord. On peut regrouper ces données par secteur industriel afin de brosser un tableau plus précis des émissions toxiques provenant de secteurs particuliers et de l'évolution des émissions avec le temps. On peut utiliser ces données pour classer par ordre de priorité les secteurs dans lesquels il faut travailler, et faire le suivi des progrès réalisés vers la réduction des rejets de polluants par certains secteurs.

Les responsables du projet de Partenariat pour la prévention de la pollution et pour une électronique propre (P3EP) de la CCE travaillent à l'adoption d'une approche de la prévention visant à réduire les risques pour la santé et l'environnement associés à la production et à la consommation de produits électroniques. Le projet a pour objectif à court terme de renforcer les capacités des PME mexicaines, et pour objectif à long terme d'écologiser les achats dans cette région. En 2007, on préparera un plan de conception de projets, en collaboration avec le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution.

Dans le cadre de son partenariat avec l'industrie automobile nord-américaine, la CCE cherche à créer des avantages significatifs pour l'environnement grâce à l'amélioration des performances de ce secteur, et à donner ainsi l'exemple à d'autres secteurs industriels. Le projet vise les objectifs suivants :

- élaborer un modèle d'écologisation de la chaîne d'approvisionnement nord-américaine, conçu pour améliorer le rendement des entreprises et la performance environnementale grâce à des mesures comme la prévention de la pollution, une meilleure gestion des substances chimiques sur les sites, la mise en œuvre de programmes d'échange de déchets, l'adoption de pratiques exemplaires, la réduction de l'usage de matières toxiques ou non renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion de méthodes et de procédures de travail uniformes visant à limiter les effets sur l'environnement;
- appuyer le renforcement des capacités grâce à des outils et à des programmes de formation combinant la prévention de la pollution à des méthodes de gestion reconnues;

- établir des mécanismes de mesure du succès, rendre compte des résultats de façon périodique et faire participer les autres intervenants;
- instaurer au sein de la CCE une culture en vertu de laquelle l'engagement stratégique du secteur privé permettra d'exploiter les synergies et de maximiser les résultats, et qui permettra d'appliquer cette approche à d'autres projets ou activités de la CCE qui offrent ce genre de possibilités.

En 2007, un plan de mise en œuvre du projet sera élaboré. L'industrie automobile offre donc à la CCE la possibilité de faciliter une évolution positive de l'environnement tout en renforçant ses liens avec le secteur privé.

Projets qui devraient être considérés comme prioritaires

Les Parties s'efforcent de déterminer les projets à mettre en œuvre à court terme dans le cadre de l'activité d'*amélioration de la performance environnementale grâce à une approche sectorielle de la gestion rationnelle des substances chimiques toxiques.*